

Clos
Saint-Bernard
dit

villa

Noailles

centre d'art
contemporain
d'intérêt national
Métropole Toulon
Provence Méditerranée

Hyères

DESIGN PARADE TOULON

6^e festival international d'architecture d'intérieur

–

23 – 26 JUIN 2022

CONCOURS ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR RÈGLEMENT

Depuis 2016, la villa Noailles s'est engagée dans une nouvelle proposition à Toulon consacrée à l'architecture d'intérieur et à la décoration, secteurs majeurs de notre histoire des arts décoratifs.

Dans la lignée des festivals de la villa Noailles, Design Parade Toulon réunit plusieurs expositions autour d'un concours destiné à révéler et soutenir la jeune génération d'architectes d'intérieur, premier projet de ce type en France. À travers cette plateforme, la villa Noailles espère accroître son aide à la jeune création en créant des rencontres et des échanges entre les jeunes créateurs, les professionnels, le public et les journalistes.

DESIGN PARADE AURA LIEU DU 23 AU 26 JUIN 2022 A HYÈRES ET TOULON

Le Festival présente 10 jeunes architectes d'intérieur internationaux sélectionnés par un jury prestigieux, présidé les années précédentes par India Mahdavi, Vincent Darré, Pierre Yovanovitch, François Champsaur, Studio KO.

Les compétiteurs sont appelés à créer une pièce à vivre dans une maison méditerranéenne qui sera produite avec l'aide du Festival et de ses partenaires. Plusieurs expositions sont programmées à Toulon, en plus des projets des dix candidats et définissent un parcours dans la ville : une exposition patrimoniale, une exposition de photographie, une exposition sur des savoir-faire d'exception, etc. Les expositions des 10 architectes d'intérieur en compétition sont au cœur du festival, rassemblés dans le centre historique de la ville, au sein de l'ancien évêché de Toulon, au 69 cours Lafayette.

POUR PARTICIPER, SUIVEZ ATTENTIVEMENT LES 2 ETAPES DÉCRITES CI-APRÈS :

- Le concours est ouvert en priorité aux jeunes architectes d'intérieur, décorateurs, et ensembliers de plus de 18 ans.
- En 2021, le concours était récompensé par le Grand Prix Design Parade Toulon Van Cleef & Arpels. Les 10 candidats concourent également pour le Prix Visual Merchandising décerné par CHANEL, le Prix Mobilier National et la Mention Spéciale Eyes On Talents X Frame
- Les candidatures collectives (2 personnes maximum) sont acceptées.
- Le ou les projet(s) proposé(s) pour le concours ne doivent avoir été présenté(s) ni dans une institution culturelle en France, ni dans une foire commerciale européenne.
- Nous vous incitons à créer des projets inédits.
- Les projets déjà présentés, comme les projets d'écoles, ne seront pas favorisés.

THÈME DU CONCOURS

Le concours consiste en un exercice de style : l'aménagement, en priorité, d'une pièce à vivre dans une villa au bord de la mer Méditerranée.

AIDES ET PARTENARIATS

Le projet doit être réalisable avec un budget de 1 500 euros TTC.

Les candidats peuvent utiliser une sélection de matériaux, de mobilier et d'objets mis à disposition par les partenaires du Festival. Une mise en relation sera effectuée à l'issue des sélections

Les candidats peuvent trouver des partenaires supplémentaires pour la réalisation de leurs projets mais aussi bénéficier de l'aide de leurs états (ambassades, fondations, etc.) et des idées pour leur décor (compagnies alliées, antiquaires, etc.). Les contreparties devront être validées en amont par la villa Noailles.

La villa Noailles met également à disposition une sélection d'objets et d'œuvres créés par les anciens lauréats et les amis de ses Festivals : photographies, mobilier, objets (E. & R. Bouroullec, Normal Studio, B. Pot, J.B. Fastrez, C. Guisset ...).

Le Festival prend à sa charge le transport du mobilier et des objets depuis Paris.

Le Festival prend à sa charge l'hébergement à Toulon, les déplacements (du lieu d'hébergement au lieu d'exposition) et la restauration des candidats sélectionnés sur le temps du montage et du Festival uniquement.

PREMIÈRE ÉTAPE ENREGISTREZ-VOUS EN LIGNE AVANT LE 6 FÉVRIER 2022

- Rendez vous sur le site www.villanoailles.com
- Remplissez le formulaire en ligne (n'omettez aucune information demandée) et téléchargez le kit de plans
- Validez votre candidature en envoyant un dossier PDF de 13 pages maximum (8 Mo maximum) à interiordesigncompetition@villanoailles.com :
 - 3 pages illustrant vos travaux précédents, à titre de portfolio (ces travaux ne seront pas présentés pour le concours). Précisez « Portfolio » sur ces 3 pages.
 - 3 pages par projet, illustrant le ou les projets (maximum 3 projets) concourant pour le Grand Prix, comprenant texte d'intention, dessins et plans techniques, images du prototype. Précisez « Grand Prix Design Parade 16 » sur ces pages. Si le prototype n'existe pas encore, le mentionner.
 - 1 page avec une liste des personnalités que vous souhaiteriez voir figurer dans le jury (8 personnes max.)
- Nommez le dossier.pdf de la façon suivante : prenom_nom.pdf (ex. : pierre_duval.pdf)
- Sauvegarder et imprimez le mail reçu lors de votre inscription que vous joindrez à l'étape 2.

SECONDE ÉTAPE CONSTITUEZ ET ENVOYEZ VOTRE DOSSIER PAPIER AVANT LE 11 FÉVRIER 2022

Seulement si vous avez reçu un mail vous confirmant que votre candidature a été présélectionnée.

Votre dossier devra OBLIGATOIREMENT comprendre :

- Le dossier correspondant à celui précédemment soumis par email, imprimé au format A3 et si possible des dessins originaux (le moins de 3D possible), le tout comportant vos prénom et nom.
 - Pour le troisième Prix Visual Merchandising décerné par CHANEL, vous serez invités à réaliser lors du montage un projet de vitrine (de 1mx1mx60cm, la taille pourra être modifiée) lié au thème de la Méditerranée, s'inspirant de l'idée d'espace, d'équilibre et de luxe, et évoquant l'esprit et les codes de la Maison CHANEL. Ces maquettes seront exposées à l'ancien évêché de Toulon, jusqu'à la fin du festival 2022.
Joindre une image ou illustration de cette maquette.
 - Une lettre de motivation et un CV concernant votre formation et vos activités dans l'architecture d'intérieur uniquement
 - Une copie imprimée du mail reçu lors votre inscription en ligne au format A4
- Les dossiers considérés comme étant les plus beaux et le plus précis seront favorisés (maquette, photos, dessins)

ENVOI ET RETOUR DES DOSSIERS

Vous devez joindre un paquet et son affranchissement au format du dossier portant vos nom et adresse pour le retour (ou préciser que le paquet d'origine peut être utilisé pour le retour).

PLUSIEURS SOLUTIONS:

Colis prépayé avec bordereau par exemple Colissimo ou Chronopost pour les personnes résidant en France

OU

Paquet et chèque en euros du montant de l'affranchissement, à l'ordre de l'Association villa Noailles

OU

Paquet et virement du montant de l'affranchissement (joindre la preuve de virement), sur le compte de l'Association villa Noailles:

International Bank Account Number (IBAN) FR76 4255 9000 3621 0284 7390 707 B

ank Identification Code (BIC) CCOPFRPPXXX

en précisant obligatoirement DESIGN PARADE TOULON 2022

OU

Colis prépayé chez un transporteur* avec bordereau, préciser le numéro de compte (UPS/DHL/FEDEX/TNT ou tout autre transporteur assurant le retour dans le pays de départ)

LE TOUT DOIT ÊTRE ENVOYÉ AVANT LE 11 FÉVRIER 2022 MINUIT

(LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI) À :

VILLA NOAILLES – DESIGN PARADE TOULON

MONTÉE NOAILLES

BP 70176 83405 HYÈRES CEDEX

FRANCE

* L'expéditeur sera tenu de prendre à sa charge les frais de douanes et taxes pour l'aller et le retour, en ouvrant un compte chez le transporteur choisi.

Aucun frais de douanes ne sera pris en charge par l'association qui refusera le dossier dans ce cas, de même que pour le retour. (À moins de demande préalable)

Tout dossier incomplet, ne comprenant pas l'affranchissement nécessaire pour le retour, ne sera ni retenu, ni retourné.

Le Festival ne pourra être tenu responsable des dégradations et des pertes survenues lors du transport aller et retour.

Seules les solutions décrites dans le règlement seront acceptées.

Merci de ne pas envoyer d'espèces ou de timbres pour le retour.

SÉLECTION

Une première sélection professionnelle aura lieu début février 2022.

Ensuite, un jury composé de professionnels se réunira autour du 24 février 2022 pour effectuer la sélection des 10 architectes d'intérieur qui seront exposés pour cette nouvelle édition du Festival.

Les candidats dont le dossier sera retenu lors de cette sélection finale seront contactés personnellement par téléphone par l'organisation.

Les 10 candidats sélectionnés seront contactés pour discuter de la présentation de leur travail.

DÈS LORS VOUS DEVREZ :

- Fournir au Festival vos documents (textes et images de vos projets).
- Vous engager par contrat à être présent à Hyères du vendredi 10 juin au lundi 27 juin 2022 inclus

Les frais d'hébergement et de restauration seront pris en charge par le Festival.

À NOTER

Tous les candidats ayant participé à la deuxième étape et non retenus seront tenus informés des résultats la semaine du la semaine du 28 février 2022 au plus tard par email (aucune réponse ne sera donnée par téléphone).

Tous les designers sélectionnés s'engagent à suivre et à respecter le programme (toute modification pourra intervenir sur simple décision des organisateurs).

Les décisions du jury, rendues lors de la sélection et lors du festival, sont sans appel.

Tous les designers sélectionnés s'engagent à céder leurs books et dossiers de présentation pour les archives du Festival.

Les lauréats devront céder un objet de leur collection pour les archives du Festival.

Les lauréats et les sélectionnés qui concourent à Hyères devront tenir informé le Festival de collaborations avec des partenaires ou avec des concurrents des partenaires du Festival dans un délai de 2 ans après la date du Festival.

D'autres collaborations, non encore déterminées, avec des partenaires du Festival sont susceptibles de se créer.

ORGANISATION
VILLA NOAILLES
Centre d'art contemporain d'intérêt national
Métropole Toulon Provence Méditerranée
villa Noailles BP 70176
83405 HYERES Cedex
T. +33 (0)4 98 08 01 98
www.villanoailles.com

Présidente Pascale Mussard
Directeur général, Jean-Pierre Blanc
Direction et commissariat Jean-Pierre Blanc et Julie Liger
Renseignements
interiordesigncompetition@villanoailles.com

Le Festival est organisé par l'Association villa Noailles et financé par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (ministère de la Culture), du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil Départemental du Var et de la Ville de Toulon.



Avec l'aimable soutien de la Maison Champagne Ruinart